



SCOT
BERGERACOIS

Bilan de la concertation

1. Définition des objectifs et des modalités de la concertation

Pour mémoire, le SYCOTEB a délibéré, le 25 mai 2011, pour définir, conformément aux dispositions de l'article L300-2 du Code de l'Urbanisme, les modalités de concertation.

Ces modalités sont les suivantes :

- **Mise en ligne et animation d'un site internet** dont la triple vocation sera d'informer la population sur la démarche d'élaboration du SCoT, de porter à la connaissance du grand public les options retenues tout au long de cette démarche et de susciter des propositions,
- **Réalisation d'une exposition itinérante** avec présentation des documents nécessaires à la compréhension de l'élaboration du SCOT,
- **Tenue et mise à disposition de registres de concertation** afin de consigner les observations du public sur le projet de SCoT. Ils seront disponibles au siège du SYCOTEB et des communautés de communes composant le Syndicat Mixte aux horaires d'ouverture au public,
- **Edition d'une Lettre SCoT,**
- **Communication d'informations via les bulletins des collectivités adhérentes,**
- **Organisation de réunions publiques territoriales ou thématiques** qui permettront d'échanger de façon interactive et directe avec la population, aux étapes-clefs de la procédure,
- **Organisation de toute autre initiative d'information ou de concertation** qui apparaîtrait judicieuse pendant l'élaboration du SCoT.

⇒ Ces informations ont fait l'objet de communiqués radio (radio Bergerac 95) et de publications dans le quotidien régional Sud Ouest ([cf. annexe 1](#)).

2. Mise en œuvre des modalités de la concertation

2.1 Création et mise en ligne d'un site Internet dédié ([cf. annexe 2](#))

⇒ Action permanente tout au long de la procédure (conçu en phase diagnostic, encore actif à l'adresse www.scot-bergeracois.fr)

2.2 Réalisation d'une exposition itinérante ([cf. annexe 3](#))

⇒ Action engagée en phase diagnostic, complétée en phase PADD.
⇒ Exposition accompagnée d'un registre de concertation, notamment proposée lors de la foire de Bergerac en mai/juin 2012 et 2013 et dans les communes.

2.3 Ouverture d'un registre pour consigner l'ensemble des observations du public au siège du Syndicat Mixte et au siège des différentes Communautés de Communes qui composent le SYCOTEB

⇒ Pas de contribution écrite enregistrée sur les différents registres mis à disposition, ni sur le site Internet du SCoT

2.4 Edition d'une Lettre du SCoT (cf. annexe 4)

- ⇒ La Lettre du SCoT a été éditée à l'été 2013 pour présenter la démarche, les principaux constats et les grandes lignes du projet politique envisagées.
- ⇒ La Lettre du SCoT a été mise à disposition dans toutes les Communautés de Communes et dans de nombreuses mairies du territoire en format papier (éditée à 3000 exemplaires)
- ⇒ La Lettre du SCoT a également été mise en ligne sur le site Internet du SCoT (document toujours accessible)

2.5 Communication d'articles via les bulletins des collectivités adhérentes

- ⇒ Des articles sur l'avancement du SCoT ont été intégrés à certains bulletins communaux et communautaires

2.6 Organisation de réunions publiques territoriales ou thématiques (cf. annexe 5)

Plusieurs réunions publiques ont été organisées aux différentes phases de réalisation du SCoT, à savoir :

- 1 réunion publique sur le diagnostic (6 décembre 2012)
- 1 réunion publique sur le PADD (16 mai 2013)
- 4 réunions publiques « territorialisées » en phase DOO (en décembre 2013)

L'ensemble de ces rendez-vous a permis d'associer largement différents acteurs du territoire, d'échanger et de débattre autour des éléments de diagnostic et de projet et de contribuer ainsi à l'élaboration du SCoT. Les échanges, souvent riches, ont permis d'adapter certaines rédactions proposées mais également d'enrichir les propositions et outils déclinés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables et le Document d'Orientations et d'Objectifs.

Ces réunions, au-delà de leur intérêt d'information et d'explication de la démarche au public ont été l'occasion de répondre aux questions, et d'échanger sur plusieurs thèmes : notamment la desserte du territoire, les déplacements, le développement économique, le tourisme, les espaces agricoles, les paysages, la préservation du foncier, etc ... L'ensemble des 6 réunions publiques a permis de réunir entre 300 et 400 personnes.

3. La concertation dans le cadre de l'élaboration du SCoT Bergeracois

3.1 Rencontres et réunions de l'année 2012 (cf. liste des réunions en annexe 5)

La procédure d'élaboration du SCoT du Bergeracois a été engagée en 2011. Elle a été marquée par l'organisation d'un forum de lancement du SCoT à l'intention des conseillers municipaux de l'ensemble des communes, et, en parallèle, par la formalisation du cahier des charges pour consulter et retenir une entreprise spécialisée pour accompagner le Syndicat dans la formalisation de son projet de territoire.

Une fois le cabinet d'étude retenu (Groupement Citadia – Even – Biotope), une première réunion technique a permis de bien définir les contours de la mission et de caler la méthodologie. Dès le démarrage, la mission a été organisée en commissions pour faciliter les échanges et permettre aux élus du territoire de s'impliquer et de participer plus aisément à la construction du projet de territoire.

Le printemps 2012 a été consacré à la formalisation du marché avec le groupement Citadia puis à la collecte de données et aux entretiens visant à établir le **diagnostic territorial et l'état initial de l'environnemental du SCoT**. Lors de cette première phase, de nombreux acteurs du territoire ont été rencontrés. Les premières commissions thématiques

se sont également réunies pour faire le point sur les attentes des élus (plus de 130 élus ont participé aux commissions tout au long de l'élaboration du SCoT) et acteurs locaux dans chacun des 6 domaines suivants :

- Commission 1 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ARTISANAT, INDUSTRIE ET COMMERCE
- Commission 2 : ENERGIE ET CLIMAT
- Commission 3 : ENVIRONNEMENT, PAYSAGE ET CADRE DE VIE
- Commission 4 : ESPACES AGRICOLES ET FORESTIERS
- Commission 5 : HABITAT, LOGEMENT, SERVICES A LA POPULATION ET AMENAGEMENT NUMERIQUE
- Commission 6 : TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

L'été 2012 a été l'occasion de formaliser une première version du diagnostic et de l'Etat Initial de l'Environnement.

L'automne 2012 a été consacré à la formalisation du diagnostic et à une première approche des scénarii. De nombreuses réunions ont été organisées pour faire remonter les observations des différents acteurs du territoire et ajuster la rédaction du diagnostic.

3.2 Rencontres et réunions de l'année 2013

Le 1er semestre 2013 a été consacré à la formalisation du PADD. Le projet de PADD a été présenté devant les différents conseils communautaires en début d'année et débattu en comité syndical le 29 mai 2013. Ce document, éminemment stratégique, a été élaboré de façon itérative en veillant à proposer, parallèlement aux orientations politiques, une déclinaison possible dans le Document d'Orientations et d'Objectifs. Ainsi, sur un laps de temps assez court, ont été organisés deux séries de commissions thématiques pour anticiper la rédaction du DOO et proposer aux élus des choix explicites.

Le second semestre 2013 a été consacré à la formalisation du DOO. Afin de faciliter l'appropriation des propositions formulées, une organisation alternant réunions thématiques et réunions territorialisées a été proposée. L'automne a été consacré à la concertation, sur la base d'une première version du Document d'Orientations et d'Objectifs rédigée en août 2013.

Le volet Document d'Aménagement Commercial a fait l'objet de réunions spécifiques pour faciliter les échanges et entrer plus aisément dans le détail du volet commercial. Suite à une première réunion de restitution du diagnostic en juin 2013, une seconde réunion, d'échange sur les orientations du Document d'Aménagement Commercial et les périmètres des ZACOM a eu lieu en novembre.

Certaines réunions en commission ont été ouvertes à des acteurs locaux non élus, notamment la commission développement économique (ouverte aux représentants de la CCI, de la Chambre des Métiers, de l'Etat, de l'office du tourisme, etc.) ou la commission transport lors des échanges sur la place du train sur le territoire (acteurs de la SNCF et de la Région invités spécifiquement).

Les Rencontres Nationales des SCoT, qui se sont déroulées fin juin 2013 à Bergerac et Libourne, ont été l'occasion de communiquer assez largement sur l'outil SCoT et le projet porté par le Bergeracois.

Au total, plus d'une soixantaine de réunions ont été organisées sur la période 2011-2013 pour construire un SCoT concerté et rassembleur.

4. Bilan

Les modalités de concertation définies préalablement à la formalisation du SCoT ont toutes été respectées, et même étendues, notamment par la mise en place d'un stand dédié lors des foires exposition de Bergerac en 2012 et 2013. Les participants ont été nombreux, notamment sur les réunions publiques en phase diagnostic et projet. Malgré la communication importante, les contributions écrites ont été faibles (quelques emails demandant des précisions), l'essentiel des observations se sont faites à l'oral, en réunion.

Le bilan de la concertation est sans aucun doute positif tant d'un point de vue du respect des dispositions préalablement définies que de l'accès permanent aux travaux qui a été proposé, notamment par l'intermédiaire du site Internet dédié.

Annexes

- 1 – Annonce légale délibération "élaboration du SCoT et modalités de concertation"
- 2 – Site internet du SCoT Bergeracois
- 3 – Exposition itinérante
- 4 - Lettre du SCoT
- 5 – Réunions publiques
- 6 – Revue de presse
- 7 – Liste des réunions organisées dans le cadre du SCoT

**ANNONCE LEGALE DELIBERATION "ELABORATION DU SCOT ET MODALITES DE
CONCERTATION"**

VENDREDI 15 JUILLET 2011
WWW.SUDOUEST.FR

AUTRES ANNONCES LEGALES

99508050

Syndicat de cohérence territoriale du Bergeracois (Dordogne)

**ÉLABORATION DU SCOT
DU BERGERACOIS**

**Prescriptions, définition des objectifs
et des modalités de concertation**

Par délibération en date du 25 mai 2011, les membres du comité syndical du Syndicat de cohérence territoriale du Bergeracois ont décidé d'engager la procédure d'élaboration du SCOT du Bergeracois.
La délibération fait l'objet d'un affichage au siège du syndicat (La Tour-Est, 24100 Bergerac) et dans chacune des mairies membres concernées.

SITE INTERNET DU SCOT BERGERACOIS

MERCREDI 6 JUIN 2012
WWW.SUDOUEST.FR



Un site pour expliquer les enjeux du Scot

Bonne nouvelle : le site Internet www.scot-bergeracois.com, qui vient d'être mis en ligne, explique les enjeux du fameux schéma de cohérence territoriale (Scot), cette sorte de carte de l'aménagement idéal - urbain, naturel ou économique - sur l'agglomération de Bergerac et sur Sigoulès, Eymet et Issigeac. ARCHIVES J.-J.S./« SO »



ACCUEIL LE SYNDICAT LE TERRITOIRE QU'EST-CE QU'UN SCOT ? LE PROJET ACTUALITÉS CONTACTEZ-NOUS

" Le projet du Territoire "



SCOTEXPRESSION
Participez et enrichissez les réflexions sur l'élaboration du SCOT
> En savoir plus

SCOTDOC
Consultez nos études et docs pour approfondir vos connaissances sur le SCOT
> En savoir plus

SCOTNEWS
Inscrivez-vous pour suivre toutes les avancées du projet
> En savoir plus
> Téléchargez la Lettre du Scot

rojet/se-divertir/

Crédit photo : J. Rouquier / Osmat

EXPOSITION ITINERANTE

SCoT : un projet en construction

Prospective : les hypothèses de croissance

Indicateur	2008	2010	2012	2014	2016	2018	2020
Population	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000
Emploi	45 000	46 000	47 000	48 000	49 000	50 000	51 000
Produit Intérieur Brut (PIB)	10 000 M€	10 500 M€	11 000 M€	11 500 M€	12 000 M€	12 500 M€	13 000 M€

Démographie
 Objectif : Maintenir le rythme de croissance démographique observé sur 1999-2008
 + 5 200 habitants sur la période 2015-2023 (hors SCoT)

Habitat
 Objectif : répondre aux besoins des nouveaux arrivants et prévenir un surplus de construction de la même nature que les années 2000-2008
 + 5 100 résidences principales à produire (dont 4 500 nouvelles de pure construction) sur 2015-2023

Emplois
 Objectif : maintenir le rythme de création pour un emploi de 2008 - soit 2,5 habitants pour un emploi - + 2 500 emplois à créer sur 2015-2023

En l'absence de SCoT ...

Cette hypothèse, dite "au fil de l'eau", s'est à dire sans politique d'intervention du SCoT sur les tendances actuelles d'évolutions, n'a pas été retenue. En revanche, cette analyse a permis à la collectivité de s'interroger sur les priorités d'actions à mener pour proposer un avenir au territoire du SCoT.

www.scot-bergeracois.com

SCoT : le projet

Le coeur du SCoT : le PADD
Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Le PADD est le cœur du SCoT. Il exprime les intentions d'aménagement des collectivités et propose une stratégie de développement pour l'ensemble du territoire.

Le PADD fixe les objectifs des politiques publiques d'aménagement, notamment en matière d'habitat, de développement économique, de déplacements, de protection et de valorisation des atouts patrimoniaux, naturels, agricoles, forestiers et paysagers...

Le PADD est guidé de la "tolérance territoriale" du SCoT :

Le PADD est en cohérence les intentions relatives de chacune (niveau inter-municipal, département, régional, projet social et respect de l'environnement).

Le PADD cherche aussi la complémentarité entre les différentes parties de territoire.

Le projet du Bergeracois en 3 axes

AXIS 1^{er} : Construire un territoire viable au niveau régional, national et européen

Valoriser les atouts économiques du territoire
 Favoriser le développement d'un tissu économique dynamique
 Développer une offre de services performante et innovante par une mise en synergie des acteurs locaux (entreprises, artisans, associations, collectivités...)
 Développer des lieux d'activités économiques (LAE) dans une logique de partenariats
 Favoriser l'innovation et le développement local
 Favoriser le pouvoir d'achat par l'attraction et la création de nouvelles entreprises, notamment en matière de services
 Favoriser le développement des commerces de proximité

Rendre le territoire accueillant et viable
 Améliorer le cadre de vie
 Développer des services publics performants
 Développer des services de proximité

AXIS 2^{ème} : Consolider la structure métropolitaine du territoire

Renforcer la ville centre du pôle urbain aggloméré
 Développer et valoriser les potentialités rurales et rurales
 Favoriser le développement des communes rurales

AXIS 3^{ème} : Faire des patrimoines naturels et bâti un vecteur de développement

Valoriser et promouvoir les espaces à enjeux
 Identifier les enjeux
 Mettre en cohérence les politiques
 Mettre en cohérence les politiques nationales et européennes (notamment en matière de tourisme et de développement durable)
 Agir sur les formes urbaines, identifier qualitativement
 Favoriser l'usage et réhabiliter les communes rurales
 Favoriser le développement des communes rurales
 Développer un tourisme durable
 Favoriser le développement des communes rurales
 Développer le tourisme durable
 Favoriser le développement des communes rurales
 Développer le tourisme durable
 Favoriser le développement des communes rurales
 Développer le tourisme durable
 Favoriser le développement des communes rurales



LA LETTRE DU SCOT

Lettre du SCOT Bergeracois - Numéro 1 - Septembre 2013
ZOOM SUR LE DIAGNOSTIC DU SCOT BERGERACOIS




ÉDITO

Élaborer un SCOT c'est se donner une vision commune et décider ensemble comment nous concevons l'avenir du territoire au service des habitants. Cette démarche doit aboutir à des choix déterminants pour relever les grands défis du futur : logements, énergie, emploi, transports... De ces choix dépendra l'avenir de notre territoire à l'échéance 2020. De la pertinence de cette vision naîtra une coopération entre nos communes, essentielle pour construire le bergeracois de demain.

Pascal Deltail
Président du SyCoTeB
Maire de Gardonne
Vice Président de la CAB

LE SCOT, C'EST QUOI ?

Créé par la loi Solidarité et Renouveau Urbain du 13 décembre 2000, le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui a pour objectif à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, d'harmoniser et de rendre plus cohérents les projets de développement. Le code de l'urbanisme fixe le régime des SCoT.

Aujourd'hui, plus de 400 SCoT existent ou sont en cours d'élaboration sur le territoire national. Le SCoT fixe les objectifs à 15,20 ans pour les 66 communes de notre territoire, en matière d'habitat, de création d'emplois, de zones d'activités économiques, de déplacements... Il vise également à sauvegarder les milieux naturels, conforter les espaces agricoles et préserver les massifs boisés et les domaines forestiers...

UN PROJET COLLECTIF ET OUVERT À TOUS

Les travaux du SCOT sont pilotés par le Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois (SyCoTeB), un établissement public de coopération intercommunale créé en 2010 par la volonté des élus.

L'objectif est de préciser notre vision commune du territoire sur le long terme : en effet, le Bergeracois dispose d'atouts incontestables qu'il convient de conforter pour développer son attractivité.

Nous avons débuté notre réflexion par la réalisation d'un diagnostic, dont nous vous présentons ici les principaux constats ainsi que les premiers enjeux. Ceux-ci constituent à la fois la base d'une ambition pour le Bergeracois et le socle du débat permettant d'élaborer le projet de développement de notre territoire.

Ce sera par la qualité des échanges, des propositions techniques, de la concertation avec le public et par l'appui et l'implication des élus du territoire, que le SCOT du Bergeracois répondra aux enjeux d'aujourd'hui et de demain...

CHIFFRES CLÉS NOTRE TERRITOIRE

66 communes
102 400 hectares
67 910 habitants
26 314 emplois
35 778 logements

www.scot-bergeracois.com



REUNIONS PUBLIQUES



“ Le projet du Territoire ”

REUNION PUBLIQUE

HABITAT, EMPLOI, TRANSPORT...

L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE
PARLONS-EN !

Rendez-vous le
jeudi 6 décembre 2012
à 20H00- salle des fêtes de GARDONNE

Toutes les informations disponibles sur :

WWW.SCOT-BERGERACOIS.COM



REUNION PUBLIQUE

Schéma de Cohérence Territoriale du Bergeracois :

**Quel territoire pour
demain ?**

Présentation du Projet d'Aménagement et de
Développement Durable (PADD)

Jeudi 16 MAI 2013 à 20H00
Salle des Fêtes
Saint Laurent des Vignes

www.scot-bergeracois.com

Affiches

Inserts presse
Sud Ouest les 30
novembre, 2, 9 et 14
décembre 2013



REUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

**Quel avenir pour le territoire
de l'agglomération bergeracoise ?**

Les orientations et les objectifs du SCoT

Mardi 3 décembre 2013

18 heures 30

Salle de l'Orangerie à BERGERAC

La soirée se terminera par un moment de convivialité.

57692770 - BER



REUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

**Quel avenir pour le territoire
de Vals et Coteaux d'Eymet ?**

Les orientations et les objectifs du SCoT

Mercredi 4 décembre 2013 à 18 h 30

Espace de rencontres intercommunautaires
à RAZAC-D'EYMET

La soirée se terminera par un moment de convivialité.

57692800 - MAY

ISSIGEAC



REUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

**Quel avenir pour le territoire
du Pays Issigeacois ?**

Les orientations et les objectifs du SCoT

Mercredi 11 décembre 2013

18 h 30

Salle des Fêtes de CONNE-DE-LABARDE

La soirée se terminera par un moment de convivialité.

57692850 - MAY

SIGOULÈS



REUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

**Quel avenir pour le territoire
des Coteaux de Sigoulès ?**

Les orientations et les objectifs du SCoT

Mardi 17 décembre 2013

18 heures 30

Salle des fêtes de Mescoules

La soirée se terminera par un moment de convivialité.

57692910 - MAY



Photos

REVUE DE PRESSE

MERCREDI 27 NOVEMBRE 2013
WWW.SUDOUEST.FR**Attention aux prétendus déménageurs**

La Croix-Rouge signale que des personnes indélicates usurpent son titre et se présentent chez des particuliers pour déménager. L'enlèvement du mobilier doit systématiquement être fait sur rendez-vous. Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 14 à 17 heures, tél. 0820 25 00 20. PHOTO MICHEL AMAT

« Un projet de territoire commun et partagé »

AMÉNAGEMENT

La population est invitée à s'exprimer sur le schéma de cohérence territoriale

ANTOINE TINEL
a.tinel@sudouest.fr

Pour un peu, on parlerait du Scot comme d'un « machin ». Mais si le schéma de cohérence territoriale paraît encore assez abscons aujourd'hui, c'est un élément qui comptera dans le développement du territoire bergeracois dans les années à venir. Et qui aura, à des degrés divers, des incidences sur le quotidien de chacun, particuliers, collectivités, entreprises. Celui du Bergeracois, à terme, concernera près de 70 000 habitants, répartis sur 66 communes.

C'est pourquoi son organisme porteur, le Syndicat de cohérence territoriale du Bergeracois (Sycoteb) lance une nouvelle vague de réunions et concertations publiques (lire ci-contre). « L'ambition du Scot, explique le président du Sycoteb et maire de Gardonne Pascal Delteil, c'est la construction d'un projet de territoire commun et partagé prenant en compte ses spécificités et sa diversité. Pour cela, nous avons souhaité mettre en place une concertation large et soutenue tout au long du projet. »

Concertations publiques

Les premières réunions publiques ont eu lieu en décembre 2012 à Gardonne, puis en mai dernier à Saint-Laurent-des-Vignes. « Cette troisième phase, ajoute Pascal Delteil, doit permettre à la population de réagir sur la dernière étape du document. » Une ultime concertation aura lieu lors de l'enquête d'utilité publique prévue avant l'été 2014.

Lors de la réunion de Saint-Laurent-des-Vignes, c'est autour du projet d'aménagement et de développement durable (Padd), deuxième étape du Scot (après le diagnostic) que les débats avaient eu lieu. « C'est



Le schéma de cohérence territoriale du Bergeracois va faire l'objet de réunions publiques.

PHOTO ARCHIVES EMILIE DROUINALD

un document au cœur du Scot, précise le président du Sycoteb. Il retranscrit les objectifs politiques et les souhaits des élus. »

Orientations et objectifs

Après le Padd, place désormais à sa traduction opérationnelle : le document d'orientation et d'objectifs (le Doo). « La rédaction des prescriptions du Doo est l'étape majeure de l'élaboration du Scot, compte-tenu de leur portée juridique », insiste bien Pascal Delteil. En clair, il définit les règles et les contraintes que devront respecter les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux. « Le Doo est le volet prescriptif et opposable du Scot », précise à son tour Christophe Andrés, directeur du Sycoteb.

Plus concrètement, ce document est structuré en quatre parties, qui regroupent une vingtaine d'orientations précisées en 140 prescriptions.

La première partie s'arrête sur la promotion du capital nature comme facteur d'attractivité et vecteur de développement. La deuxième est consacrée au fait de recentrer le projet de territoire sur l'amélioration de la vie quotidienne. La troisième partie aborde un sujet ô combien sensible : le désenclavement du Bergeracois pour lui offrir une lisibilité économique plus affirmée. Et enfin, la quatrième et dernière partie se penche sur la programmation du développement et la limitation de ses impacts sur les milieux agricoles et naturels.

À l'issue des quatre réunions publiques, le projet de Scot sera arrêté par le Sycoteb en janvier prochain. Ce qui signifiera que les 70 élus du syndicat sont d'accord. Avant que le schéma ne soit définitivement adopté, à la fin de l'année prochaine, il restera encore quelques étapes à valider. D'abord, recueillir les avis des person-

nes publiques associées comme l'État, la Région, le département, la Chambre de commerce et d'industrie... Puis, au printemps, le public pourra s'exprimer une dernière fois lors d'une enquête d'utilité publique.

Le programme des réunions

■ Pour l'agglomération bergeracoise, la réunion aura lieu à la salle de l'orangerie à Bergerac mardi 3 décembre à 18 h 30. À l'espace de rencontres intercommunales de Razac-d'Eymet le 4 décembre, à 18 h 30 pour Val et Coteaux d'Eymet. Mercredi 11 décembre à 18 h 30 à la salle des fêtes de Conne-de-Labarde pour le Pays Issigeacois, et à la salle des fêtes de Mescoules ; le 17 décembre à 18 h 30 pour le territoire des coteaux de Sigoulès.



Le marché de Noël des artisans aux Récollets

Le 8^e marché artisanal de Noël de Bergerac réunira, du 18 au 31 décembre, une cinquantaine d'artistes et d'artisans au cœur du Vieux-Bergerac, sur la place Cayla ainsi qu'à l'intérieur du cloître des Récollets. Une soirée nocturne y sera organisée le samedi 22 décembre, jusqu'à 21 heures. PHOTO « SO »

Mais à quoi donc le Scot va-t-il pouvoir servir ?

POLITIQUE Les élus bergeracois convient les citoyens à venir débattre du Schéma de cohérence territoriale jeudi soir

Un an bientôt après son élection à la tête du Sycoteb, le syndicat en charge de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (Scot), Pascal Delteil, organise une grande réunion publique jeudi, à 20 heures, à la salle des fêtes de Gardonne. Explications.

« **Sud Ouest** ». Pourquoi organiser une réunion publique autour du Schéma de cohérence territoriale ? **Pascal Delteil**. C'était la volonté des élus, depuis le départ, de rendre compte aussi souvent que possible de l'avancement du Scot. On s'est aperçu rapidement que de nombreuses confusions avaient cours à son sujet. Les gens ne savent pas toujours faire la différence entre le Scot et la communauté d'agglomération, qui recouvrent pourtant des réalités très différentes.

Dites-nous, alors, ce qu'est le Scot... C'est un document d'urbanisme qui fixe des orientations générales de l'espace sur un bassin de vie pour une période de dix à quinze ans. Prenons l'exemple du bassin de vie bergeracois. Le Scot déterminera les zones pour lesquelles il faudra privilégier un destin commercial, celles auxquelles il faudra prêter une vocation touristique ou encore, celles pour lesquelles il faudra privilégier



Le président du Sycoteb, Pascal Delteil, et son directeur, Christophe Andrés, proposent aux citoyens du Bergeracois de venir débattre des enjeux de leur territoire. PHOTO É. D.

un développement résidentiel. Tout l'enjeu du Scot est de contribuer à l'aménagement du territoire de la manière la plus cohérente qu'il soit.

Vous avez parlé de bassin de vie. De quels territoires se compose-t-il ? Contrairement à ce que l'on peut entendre ici ou là, le Scot ne s'arrêtera pas aux frontières de la future communauté d'agglomération (issue de la fusion entre la Communauté de communes des Trois Vallées, la CDC de Bergerac Pourpre et la CDC Dordogne-Ayraud-Lidoire). Si ces trois intercommunalités sont bel et bien à l'origine du Scot, elles ont depuis été rejointes par le Pays Issigea-

cois, la CDC de Val et coteaux d'Eymet et la CDC des Coteaux de Sigoulès.

Le Scot peut-il encore s'agrandir ? Tout à fait, mais aucun élargissement ne pourra intervenir avant 2014, date à laquelle doivent s'achever les études menées sur le territoire en matière de transports, d'habitat ou encore d'emploi.

Qui réalise ces études ? Nous nous sommes attachés l'expertise de trois cabinets : Citadia, Even conseil, Biotope. Mais les élus du Sycoteb travaillent activement dans le cadre de diverses commis-

sions. Nous voulions à tout prix garder la main sur le dossier. On l'a encore vu récemment : certains cabinets ont parfois tendance à faire du copier-coller.

Pour conclure, sait-on quel sera le véritable poids du Scot auprès des communes qui y ont souscrit ? Le Scot devrait s'appliquer d'autant plus facilement que les élus ont participé à son élaboration. Dans tous les cas, il ne donne que des orientations générales : les communes continueront à assumer, à l'intérieur de leurs frontières, la mise en œuvre des choix urbanistiques.
Recueilli par Émilie Delpeyrat

LISTE DES REUNIONS ORGANISEES DANS LE CADRE DU SCOT BERGERACOIS

**FORUM DE LANCEMENT DE L'ELABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE L'AGGLOMERATION BERGERACOISE
SCoT**

LE 7 avril 2011 à 9H00, Salle du Conseil Communautaire à CREYSSE

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ARTISANAT, INDUSTRIE ET COMMERCE

REUNIONS PREPARATOIRES

- **Réunion du 28 septembre 2011 à 10h00**, Mairie de Creysse, Salle de la Voûte
 - Rappel de la procédure SCoT
 - La place de l'économie dans le SCoT
 - Rôle de la commission, fonctionnement et organisation
 - Champ d'investigation de la commission
 - Rappel du Schéma Territorial de Développement des Zones d'activités
- **Réunion du 22 février 2012 à 10h00**, Mairie de Creysse, Salle de la Voûte
 - Actualisation du Schéma de Développement Commercial (SDC)
 - Développement de l'activité économique (artisanat et industrie)
 - Document d'Aménagement Commercial

DIAGNOSTIC

- **Réunion du 21 mai 2012 à 17h30**, Mairie de Creysse, Salle de la Voûte
 - Les grands enjeux du territoire
 - Le diagnostic

PADD

- **Réunion du 18 juin 2012 à 18h00**, Mairie de Creysse, Salle de la Voûte
 - Echange sur les enjeux
- **Réunion du 19 novembre 2012 à 17h30**, Mairie de Creysse, Salle de la Voûte
 - Vision prospective – Réflexion sur les scénarii à plusieurs échelles

DOO

- **Réunion du 10 avril 2013 à 17h00**, Mairie de Creysse, Salle de la Voûte
 - Déclinaison des orientations du PADD dans le cadre du DOO
- **Réunion du 20 juin 2013 à 10h00**, Mairie de Creysse, Salle de la Voûte
 - Débat sur l'écriture des prescriptions et des recommandations

DAC

- **Réunion du 13 juin 2013 à 10h00**, Mairie de Creysse, Salle de la Voûte
- **Réunion du 20 juin 2013 à 9h00**, Mairie de Creysse, Salle de la Voûte
- **Réunion du 18 novembre 2013 à 14h00** (commission élus), Mairie de Creysse, Salle de la Voûte
- **Réunion du 21 novembre 2013 à 10h30** (commission plénière)
Mairie de Creysse, Salle de la Voûte

COMMISSION ENERGIE ET CLIMAT

REUNION PREPARATOIRE

- **Réunion du 11 octobre 2011 à 17h30**, Communauté de communes Bergerac Pourpre
 - Rappel de la procédure SCoT
 - La place de la problématique Energie et Climat dans le SCoT
 - Champ d'investigation de la commission
 - Rôle de la commission, fonctionnement et organisation

DIAGNOSTIC

- **Réunion du 23 mai 2012 à 17h30**, Communauté de communes Bergerac Pourpre
 - Les grands enjeux du territoire
 - Le contenu du diagnostic
 - Quelles traductions réglementaires ?

PADD

- **Réunion du 15 novembre 2012 à 17h30**, Communauté de communes Bergerac Pourpre
 - Vision prospective – Réflexion sur les scénarii à plusieurs échelles (analyse transversale et thématique)

DOO

- **Réunion du 2 avril 2013 à 17h00**, Mairie de Lamonzie Saint Martin
- **Réunion du 18 juin 2013 à 17h00**, Salle des Fêtes de Lamonzie Saint Martin

COMMISSION ENVIRONNEMENT, PAYSAGE ET CADRE DE VIE

REUNION PREPARATOIRE

- **Réunion du 15 septembre 2011 à 17h30**, Communauté de communes Bergerac Pourpre
 - Rappel de la procédure SCoT
 - Atouts et faiblesses du territoire
 - Enjeux pour le SCoT dans le cadre de la commission
 - Débat et réflexions communes

DIAGNOSTIC

- **Réunion du 23 mai 2012 à 20h30**, Communauté de communes Bergerac Pourpre

PADD

- **Réunion du 28 novembre 2012 à 17h30**, Communauté de communes Bergerac Pourpre
 - Vision prospective – Réflexion sur les scénarii à plusieurs échelles (analyse transversale et thématique)

DOO

- **Réunion du 9 avril 2013 à 14h30**, Communauté d'Agglomération Bergeracoise
- **Réunion du 2 juillet 2013 à 14h30**, Mairie de Creysse, Salle de la Voûte

COMMISSION ESPACES AGRICOLES ET FORESTIERS

REUNION PREPARATOIRE

- **Réunion du 12 avril 2012 à 14h30**, Communauté de communes Bergerac Pourpre
 - Rappel de la procédure SCoT
 - La place de la problématique Agriculture et Forêt dans le SCoT
 - Champ d'investigation de la commission
 - Rôle de la commission, fonctionnement et organisation

DIAGNOSTIC

- **Réunion du 31 mai 2012 à 20h30**, Communauté de communes Bergerac Pourpre

PADD

- **Réunion du 15 novembre 2012 à 20h15**, Communauté de communes Bergerac Pourpre

DOO

- **Réunion du 10 avril 2013 à 14h30**, Mairie de Creysse, Salle de la Voûte
- **Réunion du 20 juin 2013 à 14h30**, Mairie de Creysse, Salle de la Voûte

COMMISSION HABITAT, LOGEMENT, SERVICES A LA POPULATION ET AMENAGEMENT NUMERIQUE

REUNION PREPARATOIRE

- **Réunion du 12 juillet 2011 à 19h30**, Communauté de communes Bergerac Pourpre
 - Rôle de la commission, fonctionnement et organisation
 - Champ d'investigation de cette commission
 - Eléments les plus significatifs du diagnostic et du projet sur le champ de l'habitat et des services
 - Impact de la loi E.N.E. (10.07.2010) et du Grenelle 2
 - Investigation complémentaire que la commission peut mener (méthode, organisation)
 - Planification des travaux de la commission

DIAGNOSTIC

- **Réunion du 21 mai 2012 à 20h30**, Mairie de Creysse, Salle de la Voûte

PADD

- **Réunion du 28 novembre 2012 à 20h15**, Communauté de communes Bergerac Pourpre

DOO

- **Réunion du 2 avril 2013 à 14h30**, Mairie de Lamonzie Saint Martin
- **Réunion du 18 juin 2013 à 14h30**, Salle des Fêtes Lamonzie Saint Martin

COMMISSION TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

REUNION PREPARATOIRE

- **Réunion du 29 septembre 2011 à 18h00**, Communauté de communes Bergerac Pourpre
 - Rappel de la procédure SCoT
 - La place de la problématique « transport et déplacements » dans le SCoT
 - Champ d'investigation de la commission
 - Rôle de la commission, fonctionnement et organisation
 - Présentation d'un outil de travail de pré-diagnostic "Transports et déplacements"

DIAGNOSTIC

- **Réunion du 31 mai 2012 à 19h30**, Communauté de communes Bergerac Pourpre

PADD

- **Réunion du 19 novembre 2012 à 20h15**, Mairie de Creysse, Salle de la Voûte

DOO

- **Réunion du 9 avril 2013 à 17h00**, Communauté d'Agglomération Bergeracoise

- **Réunion du 2 juillet 2013 à 17h00**, Mairie de Creysse, Salle de la Voûte

COMMISSION TRANSVERSALE

DIAGNOSTIC

- **Réunion du 2 juillet 2012 à 10h00**, Communauté de communes Bergerac Pourpre
 - Croisement des enjeux identifiés dans les six commissions thématiques

PADD

- **Réunion du 25 septembre 2012 à 9h00**, Communauté de communes Bergerac Pourpre
 - Examen des scenarii

DOO

- **Réunion plénière du 23 octobre 2013 à 17h00**, Salle des Fêtes de LEMBRAS

COMMISSIONS TERRITORIALES

Prescriptions du DOO relatives à chaque pôle :

- **Réunion "Pôle urbain" le 9 septembre 2013 à 17h30**, Mairie de Bergerac
- **Réunion "Communes rurales" le 10 septembre 2013 à 17h30**, Salle des Fêtes de Monestier
- **Réunion "Pôles d'équilibre" le 17 septembre 2013 à 17h30**, Mouleydier

PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

- **Réunion du 25 octobre 2012 à 14h00**, Salle des Fêtes de PRIGONRIEUX
 - Présentation du diagnostic
- **Réunion du 16 mai 2013 à 14h30**, Salle des Fêtes de ST GEORGES DE BLANCANEIX
 - Présentation du PADD
- **Réunion du 19 novembre 2013 à 14h30**, Salle des Fêtes de PLAISANCE
 - Présentation du DOO

PERSONNES PUBLIQUES CONSULTEES

- **Réunion du 10 décembre 2012 à 14h30**, Salle des Fêtes de CREYSSE
 - Présentation du diagnostic
- **Réunion du 4 juin 2013 à 14h30**, Salle des Fêtes de LAMONZIE ST MARTIN
 - Présentation du PADD
- **Réunion du 28 novembre 2013 à 10h00**, Salle des Fêtes de QUEYSSAC
 - Présentation du DOO

COMITE TECHNIQUE

DIAGNOSTIC

- **Réunion du 10 juillet 2012 à 10h00**, Communauté de communes Bergerac Pourpre
- **Réunion du 29 novembre 2012 à 9h00**, Communauté de communes Bergerac Pourpre
 - Présentation du diagnostic

PADD

- **Réunion du 29 janvier 2013 à 14h00**, Mairie de Bergerac

DOO

- **Réunion du 23 octobre 2013 à 10h00**, Communauté d'Agglomération Bergeracoise

REUNION "TERRITOIRES VOISINS"

- **Réunion du 13 juin 2013 à 16h00**, Communauté d'Agglomération Bergeracoise
 - Présentation du PADD

REUNION DE CONCERTATION AVEC LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION

- **Réunion du 17 juin 2013 à 10h00**, Maison des services publics à LA FORCE

REUNIONS PUBLIQUES

- **Réunion du 6 décembre 2012 à 20h00**, Salle des Fêtes de GARDONNE
 - Présentation du diagnostic
- **Réunion du 16 mai 2013 à 20h00**, Salle des Fêtes de ST LAURENT DES VIGNES
 - Présentation du PADD

Réunions publiques "territorialisées" : présentation du DOO

- Le 3 décembre 2013 à 18h30 à BERGERAC
- Le 4 décembre 2013 à 18h30 à RAZAC d'EYMET
- Le 11 décembre 2013 à 18h30 à CONNE de LABARDE
- Le 17 décembre 2013 à 18h30 à MESCOULES

FOIRE EXPOSITION DE BERGERAC

- 2012 : du 31 mai au 4 juin
- 2013 : du 30 mai au 3 juin

EXPOSITION ITINERANTE

EYMET (Mairie et CC) : du 02/09/2013 au 20/09/2013

LAMONZIE ST MARTIN: du 30/09/2013 au 05/10/2013

PRIGONRIEUX : du 14/10/2013 au 18/10/2013

SIGOULES : du 21/10/2013 au 31/10/2013

CREYSSE : du 02/12/2013 au 06/12/2013

BERGERAC : du 07/12/2013 au 16/12/2013

GARDONNE : du 18/12/2013 au 03/01/2014

FRAISSE : du 09/01/2014 au 16/01/2014